

Nantes, février 2019

Commission permanente du vendredi 8 février 2019

La Région soutient la ruralité en Vendée

La Commission permanente du Conseil Régional, qui s'est réunie le vendredi 8 février 2019 à l'Hôtel de Région sous la présidence de Christelle Morançais, a examiné sa 1^{ère} enveloppe de l'année afin de déployer ses actions sur le territoire régional. Elle a attribué plus de 2,8M€ dans le cadre des politiques en faveur de la ruralité en Pays de la Loire dont 1 072 713 € à 28 projets en Vendée. Economie, service de proximité, culture, patrimoine, autant de domaines dans lesquels la Région est présente auprès des acteurs locaux.

11 projets en Nord Vendée

Châteauneuf : une aide régionale de 19 595 € pour un commerce multiservice *(1)

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce et Artisanat », l'entreprise « Les Castellaises » va bénéficier d'une subvention pour le développement du multiservice de la commune et l'agrandissement de la surface de vente.

Monsireigne : une aide régionale de 8 187 € pour un garage automobile *(1)

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce et Artisanat », l'entreprise « Ouvrard Pierrick » va bénéficier d'une subvention pour le transfert sur un nouveau site permettant de répondre au développement de l'activité.

La Bernardière : une aide régionale de 7 379 € pour un bar-tabac-presse *(1)

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce et Artisanat », l'entreprise « SNC Bloch Rudy » va bénéficier d'une subvention pour soutenir la reprise du commerce et moderniser les locaux.

Chavagnes-les-Redoux : une aide régionale de 50 000 € pour aménager la voirie *(2)

Constatant un flux croissant de la rue de la gare, la municipalité va réaliser des travaux pour y réduire la vitesse, sécuriser la circulation piétonne et effectuer une mise aux normes d'accessibilité. L'aménagement consistera à rénover les trottoirs, créer du stationnement et réaliser des écluses en entrée d'agglomération.

Montournais : une aide régionale de 50 000 € pour créer une salle socio-culturelle *(2)

Dans le cadre du projet de réhabilitation du hameau Marguerite Rousseau destiné aux seniors, la Commune prévoit la construction d'une salle socio-culturelle pour y organiser des animations (gymnastique douce, chorale, jeux de société) et la création d'un jardin thérapeutique avec cheminement pour personnes à mobilité réduite (PMR).

Saint-Mesmin : une aide régionale de 17 904 € pour créer un espace intergénérationnel *(2)

Afin de d'entretenir des échanges entre ses habitants jeunes et moins jeunes, la municipalité va créer un espace de plein air sur la place du champ de foire qui sera composé d'un city-stade, d'une aire de jeux, d'une table de ping-pong et d'un terrain de pétanque.

Bournezeau : une aide régionale de 5 000 € pour l'école La Courte Echelle *(2)

La Commune a prévu la construction d'un abri à toit plat dans la cour de récréation de l'école publique pour couvrir les enfants lors des intempéries.

Réaumur : une aide régionale de 48 000 € pour rénover le restaurant scolaire *(2)

Construit en 1965 et rénové en 1989, le restaurant scolaire fait l'objet d'une remise à niveau et de mise aux normes électriques, d'hygiène et d'accessibilité. La municipalité réalise des travaux de rénovation de la plomberie, du chauffage et de la ventilation, la mise aux normes des sanitaires et la rénovation du sol.

Montaigu-Vendée : une aide régionale de 150 000 € pour revitaliser le centre-bourg *(2)

Au cœur d'une agglomération de plus de 20 000 habitants, le centre-bourg de la Commune déléguée de Montaigu est en plein développement avec la construction de logements, la rénovation de commerces, la réorganisation des déplacements ou encore la création de stationnement. La Région apporte un aide notamment pour réhabiliter la place de l'Hôtel de Ville.

Rochetrejoux : une aide régionale de 63 930 € pour l'église *(3)

Au titre des édifices religieux non protégés, l'église Saint-Benoît sera soutenue pour restaurer les toitures de la sacristie et de l'église.

Le Poiré-sur-Vie : une aide régionale de 2 000 € pour le Festival Acoustic *(4)

L'association Acoustic organise la 10^{ème} édition du festival du 22 au 24 mars prochain avec de nombreux concerts et des têtes d'affiche nationales.

7 projets dans le littoral vendéen**La Chapelle-Achards : une aide régionale de 7 158 € pour un Institut de Beauté *(1)**

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce et Artisanat », l'entreprise « Le Temps d'une douce heure » va bénéficier d'une subvention pour aider le projet de création d'un second établissement.

Triaize : une aide régionale de 3 012 € pour un restaurant *(1)

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce et Artisanat », l'entreprise « La Petite Gare » va bénéficier d'une subvention pour soutenir le projet de création et aménager les locaux.

La Faute-sur-Mer : une aide régionale de 27 200 € pour aménager la voirie *(2)

Avec une population importante en période estivale, la municipalité a décidé de compléter le projet de boucle cyclable de 13km en périphérie communale en adaptant la voirie sur le tronçon entre la plage des Bélugas et le Casino. Les travaux permettront une mise en conformité des trottoirs et une amélioration de la sécurité des piétons en sortie de plage grâce à la diminution de la vitesse des véhicules.

Poiroux : une aide régionale de 50 000 € pour créer un multicommerce *(2)

Afin d'anticiper la fermeture du dernier commerce, la municipalité a décidé de construire un espace multi-commerce place de la Mairie. Ce nouvel espace commercial disposera de deux cellules supplémentaires et proposera des services aux habitants incluant un café, un tabac, une épicerie et une restauration rapide.

Talmont-Saint-Hilaire : une aide régionale de 24 050 € pour restaurer le château *(3)

Construite à partir du XI^{ème} siècle, les ruines du château de Talmont-Saint-Hilaire sont ouvertes aux visites et de nombreuses animations y sont organisées. Inscrit aux Monuments Historiques, les travaux consisteront à restaurer la tour d'angle sud-est, la partie sud de la courtine et la haute cour.

Île de Noirmoutier : une aide régionale de 3 238 € pour le « Martroger III » *(3)

Construit en 1933, le « Matroger III » est un bateau baliseur du quartier maritime de Noirmoutier et inscrit aux Monuments Historiques. La subvention permettra de remplacer le treuil manuel de relevage de l'ancre par un guindeau électrique.

Île d'Yeu : une aide régionale de 30 000 € pour la saison culturelle 2019 *(4)

Le service culturel de la commune de L'Île d'Yeu propose un programme pour animer l'île tout le long de l'année, théâtre, spectacles, histoires contées, concerts animés destinés aux enfants et au grand public.

10 projets en Sud Vendée**Nalliers : une aide régionale de 22 429 € pour un salon de coiffure *(1)**

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce et Artisanat », l'entreprise « Renaudeau » va bénéficier d'une subvention pour faciliter le déménagement du commerce dans un local plus adapté.

L'Hermenault : une aide régionale de 50 000 € pour aménager un local communal *(2)

Propriétaire d'un complexe immobilier disponible, les anciens locaux de La Poste, la municipalité prévoit de le rénover pour maintenir la présence d'une boulangerie sur la Commune. Des travaux sur la voirie sont également nécessaires pour faciliter l'ouverture du commerce.

Mouilleron-Saint-Germain : une aide régionale de 42 848 € pour la construction de l'atelier technique *(2)

En devenant une Commune nouvelle en 2016, la fusion de Mouilleron-en-Pareds et de Saint-Germain-l'Aiguiller nécessite d'adapter le local technique à cette nouvelle organisation administrative. Aussi, la municipalité a décidé de créer un équipement apportant de meilleures conditions de travail aux agents et permettant le stockage de leur matériel.

Saint-Hilaire-de-Voust : une aide régionale de 65 000 € pour revitaliser le bourg *(2)

Pour préserver l'attractivité du bourg, la municipalité a engagé une réflexion urbaine incluant à la fois l'enjeu du commerce de proximité et l'offre de services publics. Le projet agira notamment sur la relance d'un multiservice avec un point boulangerie, alimentation et relais postal, la création d'une microcrèche, la construction de logements locatifs, la mise en accessibilité et la réhabilitation des bâtiments publics.

Saint-Cyr-des-Gâts : une aide régionale de 50 000 € pour aménager le centre-bourg *(2)

Dans le but de réduire la vitesse de circulation, la municipalité prévoit d'aménager les deux axes principaux que sont la RD23 et la RD63. Deux plateaux surélevés et la rénovation des trottoirs permettront de sécuriser le cheminement des piétons à proximité des écoles et des équipements publics.

Sérigné : une aide régionale de 50 000 € pour aménager le centre-bourg *(2)

La municipalité tient à effectuer des travaux d'embellissement et de sécurisation de son centre-bourg avec un aménagement de la rue du Petit Logis (RD 104) en provenance de Pissotte, ainsi qu'un parking attenant à la salle du Petit Logis (à proximité de l'église). Il s'agira de créer des trottoirs, d'installer un plateau surélevé au carrefour de la rue de la Borderie et de faire ralentir la circulation dans les virages.

Puy-de-Serre : une aide régionale de 25 090 € pour améliorer l'accessibilité de l'école *(2)

Dans le cadre de son agenda d'accessibilité programmée (ADAP), la municipalité met aux normes les locaux de l'école communale et envisage notamment d'installer un ascenseur et d'une rampe pour l'accès au théâtre, de créer une place de stationnement adaptée et de mettre aux normes les sanitaires.

Rives-de-l'Yon - Saint-Florent-des-Bois : une aide régionale de 100 000 € pour agrandir l'école publique *(2)

Face à la croissance démographique de la Commune déléguée, la municipalité a décidé de rénover et d'agrandir l'école Françoise Dolto pour accueillir une 4^{ème} classe et de créer un nouveau lieu de restauration. Le programme des travaux prévoit la transformation du restaurant scolaire en classe, l'extension du dortoir, la mise aux normes d'accessibilité, la construction d'un restaurant pour les maternelles et d'une extension pour les élémentaires.

Bazoges-en-Pareds : une aide régionale de 32 430 € pour le donjon *(3)

Inscrit aux Monuments Historiques depuis 1927, le donjon du château fera l'objet d'une restauration de la haute-cour, de la cheminée et de la partie sud.

Mareuil-sur-Lay-Dissay : une aide régionale de 68 263 € pour l'église *(3)

De style roman, l'église Saint-Sauveur est classée aux Monuments Historiques depuis 1877, à ce titre, la subvention contribue à la restauration des intérieures de la nef, du couvrement et des élévations.

***(1) Dispositifs « Pays de la Loire Commerce-Artisanat » / Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services en milieu rural (MACS) :** le Conseil régional accompagne financièrement et directement les commerces situés dans des communes en situation de fragilité commerciale en milieu rural, dans leurs projets de modernisation de leurs outils de travail selon les orientations posées dans le Pacte pour la Ruralité. Ces dispositifs illustrent à la fois la volonté de la Région d'agir pour l'équité des territoires et de remettre les TPE au cœur de sa stratégie de développement économique. A l'occasion de cette Commission permanente, 30 subventions ont été attribuées pour un montant global de 228k€ en Pays de la Loire.

***(2) Pacte régional pour la ruralité :** 15 aides s'inscrivent dans le cadre du Pacte, incluant le Fonds régional de développement des Communes et le Fonds Ecole, voté en juin 2016 et traduit le combat régional pour l'équité territoriale. A l'occasion de cette Commission permanente, 41 subventions ont été attribuées pour un montant global de 1,9M€ en Pays de la Loire.

***(3) Restauration du patrimoine protégé et des édifices religieux non protégés :** la Région accompagne, en partenariat avec l'État et les Départements, les propriétaires publics et privés pour la restauration des édifices patrimoniaux. A l'occasion de cette Commission permanente, 24 subventions ont été attribuées pour un montant global de 594k€ en Pays de la Loire.

***(4) Fonds de développement culturel territorial :** la nouvelle stratégie culturelle, votée en juin 2017, affirme l'attention donnée notamment aux territoires et aux publics. Ce Fonds permet de soutenir les projets artistiques développés en dehors d'un équipement ou d'une programmation annuelle et répond ainsi à la transversalité et au décloisonnement tant attendu par les acteurs concernés. A l'occasion de cette Commission permanente, 10 subventions ont été attribuées pour un montant global de 59k€ en Pays de la Loire.

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92